



24 janvier 2023

BULLETIN D'INFORMATION

Toute l'équipe de la Table des préfets et des élus de la Couronne-Sud vous souhaite une belle, heureuse et chaleureuse année 2023, remplie de bienveillance et de belles réalisations à la hauteur de vos attentes.



COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Suivi du dossier de la distribution de courrier publicitaire

Le journal *La Presse* a publié, le 17 décembre dernier, un article mentionnant que [Postes Canada suspend la distribution du Publisac](#) aux portes des résidents de Montréal. Dans l'article, le journaliste partage les raisons pour lesquelles Postes Canada interrompt temporairement la livraison : santé et sécurité. En effet, il semblerait que la charge de travail, avec la venue en octobre dernier de la distribution du Publisac, serait à l'origine de nombreux retards dans la livraison du courrier ainsi que de près de la moitié des accidents de travail chez les travailleurs des postes de la région de Montréal. Postes Canada précise qu'elle procède à un examen de la situation.

La Couronne-Sud se réjouit de la décision de Postes Canada, sans toutefois se réjouir de la hausse des accidents et des retards de livraison de courrier. Notons qu'une rencontre du comité conjoint visant à réduire l'impact environnemental de la distribution de courrier publicitaire aura lieu le vendredi 27 janvier 2023 avec la CMM, des membres de la table technique, des élus et Postes Canada.

Projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR)

Une étape est franchie dans la rédaction du mémoire de la Table en lien avec les consultations publiques du projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2031 de la Communauté métropolitaine de Montréal. En effet, la première phase de consultation avec les MRC et les municipalités s'est terminée le 9 décembre dernier. Cette étape a servi à rassembler l'ensemble des arguments. Par la suite, afin de s'arrimer avec des partenaires de la TPECS, l'agglomération de Longueuil et le Conseil régional de l'Environnement de la Montérégie ont été consultés dans le but d'alimenter nos mémoires respectifs.

Lors du conseil du 24 janvier, la TPECS a recueilli les commentaires des élus sur les grandes orientations du mémoire. Le mémoire final sera entériné pour un dépôt à la CMM au plus tard le 10 février.



24 janvier 2023

BULLETIN D'INFORMATION

AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

Amendement à la dérogation 2023 à la Politique de financement

L'ARTM, lors de son conseil d'administration du mois de décembre, a amendé la dérogation temporaire à la Politique de financement pour permettre exceptionnellement le financement, autre que par une contribution municipale additionnelle, des coûts d'exploitation du REM, des coûts découlant de la pérennisation de certaines mesures de mobilité déployées dans le chantier de l'échangeur Turcot ainsi que certaines dépenses non subventionnées du prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal. Pour l'ensemble des municipalités de la CMM, ce sont 13 927 151 \$ d'économies réalisées. Les contributions demandées pour la Couronne-Sud s'élevaient à 4,5 M \$ répartis ainsi :

- REM : 2 133 538 \$
- Mobilité Montréal 2 302 107 \$
- Prolongement de la ligne bleue du métro : 136 917 \$

Lors d'une rencontre virtuelle tenue avec les municipalités de la Couronne-Sud le 16 décembre, madame Geneviève Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), a confirmé l'annulation exceptionnelle des contributions attendues pour 2023. Celle-ci invite les municipalités à participer à un large chantier visant à optimiser les services de transport collectif. Toute l'équipe de la TPECS tient à remercier exo, l'ARTM et le MTMD pour leur compréhension quant à la sensibilité de ce dossier et leur ouverture à mettre en place une solution pour 2023.



24 janvier 2023

BULLETIN D'INFORMATION

Principaux points traités lors des dernières séances du comité exécutif

Séance du 19 janvier 2023

- Autorisation pour le lancement de certains appels d'offres publics en 2023
 - a) Orthophotos - édition printemps 2024
 - b) Installation de 5 nouvelles stations de mesure des niveaux d'eau sur 5 cours d'eau de la région métropolitaine
 - Rivière aux Chiens – Ville de Sainte-Thérèse
 - Rivière des Chênes – Ville de Saint-Eustache
 - Rivière Acadie – Ville de Chambly
 - Ruisseau Massé – Saint-Bruno-de-Montarville
 - Rivière Saint-Jacques – Ville de Saint-Philippe
- Octroi de contrats
 - a) Mise en œuvre de la tarification kilométrique sur le territoire de la Communauté
 - b) Orthophotos pour l'été 2023
- Avis de conformité de la ligne d'interconnexion Hertel-New York d'Hydro-Québec
- Avis de conformité du règlement numéro 229 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la Municipalité régionale de comté de Roussillon
- Avis de conformité à la ministre des Affaires municipales concernant le règlement numéro URB-205-14-2022 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville
- Renouvellement de la convention de contribution financière pour le soutien et l'opération du service 211 Grand Montréal
- Acquisitions dans le cadre de la Trame verte et bleue : Dossier de Contrecoeur (Lots situés dans le Parc des Grèves)
- Programme des immobilisations 2023-2032 du Réseau de transport métropolitain (exo)
- Programme des immobilisations 2023-2032 de l'Autorité régionale de transport métropolitain
- Programme des immobilisations 2023-2032 de la Société de transport de Montréal (volet métro)